
SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 17 MARS 1846.

Rapport de la Commission sur le Projet de Loi ouvrant un crédit provisoire de 3,000,000 de francs, au Département de la Guerre.

(Voir les N^{os} 172 et 174 de la Chambre des Représentants, et le n^o 71 du Sénat.)

MESSIEURS,

Le Budget de la Guerre de 1846, étant basé sur la loi d'organisation, différait ainsi en beaucoup de points des Budgets antérieurs ; il y avait donc nécessité de le voir discuter avant le premier janvier de cette année ; d'ailleurs, la constitution, par son article 111, l'ordonne impérativement, mais des circonstances que le législateur de l'époque n'a pas pu prévoir, sont cause que depuis 1843, aucun Budget de la Guerre n'a plus été examiné en détail. La force des choses a donc nécessité le vote de sommes globales et de crédits provisoires ; et le Département de la Guerre ayant déjà obtenu, pour cette année, des Chambres, un premier crédit provisoire de 5,000,000 de francs, par la loi du 31 décembre 1845, est forcé, par suite des complications ministérielles, de nous demander de rechef, pour assurer le service de l'armée, un autre crédit de 3,000,000 de francs.

Votre Commission, dont j'ai l'honneur d'être l'organe, en adoptant à l'unanimité le Projet de Loi qui nous est présenté, engage de nouveau le Gouvernement à se conformer dorénavant strictement à l'observance de l'art. 111 de la Constitution, de faire en sorte de présenter les Budgets assez à temps pour ne plus devoir voter des crédits provisoires, et se mettre en opposition avec notre pacte fondamental. La Commission, tout en adoptant le crédit demandé, vous propose la réserve, que jusqu'à décision ultérieure de la Législature, il ne sera apporté aucun changement au tarif actuel des traitements et soldes, réserve qui se trouve de même dans le rapport de la Commission de la Chambre des Représentants.

Bruxelles, le 17 Mars 1846.

Vicomte DESMANET DE BIESME.

Le Baron J. D'HOOGHVORST.

Le Chev. Ph. DE WOUTERS DE BOUCHOUT.

Comte G. D'AERSCHOT.

Comte DERENESSE BREIDBACH, Rapporteur.